



COMPTE-RENDU ET PROCES VERBAL

Sous réserves des modifications pouvant être apportées lors de son vote au prochain Conseil Municipal

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 15 NOMBRE DE CONSEILLERS PRESENTS : 13 NOMBRE DE POUVOIRS ENREGISTRES : 2 NOMBRE DE CONSEILLERS VOTANTS : 15	L'an deux mille vingt, le mercredi 24 juin, à dix neuf heures, le Conseil Municipal de la commune d'Artonne s'est réuni en session ordinaire à la Salle polyvalente sous la présidence de Stéphane HOUSSIER, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été adressée le vendredi 19 juin deux mille vingt.
---	---

PRESENT(E)S : 13

GISELLE BERNARD
DENIS CHARBONNIER
FABIENNE CHAUTY
ISABELLE DAURES
ALAIN FAUGERAS
SEBASTIEN GRAVIER
STEPHANE HOUSSIER
ROMAIN LEGRAND
MARIE-ANGE MERCIER
KARINA MONNET
NICOLAS MIALON
DAMIEN ROSSEEL
JEAN-PAUL VIVIER

ABSENTS REPRESENTE(E)S (2) :

GAETAN DUBIEN REPRESENTE PAR KARINA MONNET
CELINE DOUARIN REPRESENTEE PAR ISABELLE DAURES

ABSENTS NON REPRESENTE(E)S (0) :

Secrétaire de séance : KARINA MONNET

Monsieur le Maire ouvre la séance à 19H.

BUDGET

Rapporteur : Gisèle Bernard

- Compte administratif 2019

Le compte administratif 2019 ci-dessous et le compte de gestion sont adoptés à l'unanimité.

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
Résultats reportés	0,00	279 874,43	0,00	3 688,81	0,00	283 563,24
Opérations de l'exercice	686 335,66	808 161,12	267 280,22	241 149,63	953 615,88	1 049 310,75
Résultat de l'exercice	0,00	121 825,46	26 130,59	0,00	26 130,59	121 825,46
TOTAUX	686 335,66	1 088 035,55	267 280,22	244 838,44	953 615,88	1 332 873,99
Résultats de clôture	0,00	401 699,89	22 441,78	0,00	0,00	379 258,11
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAUX CUMULES	686 335,66	1 088 035,55	267 280,22	244 838,44	953 615,88	1 332 873,99
RESULTATS DEFINITIFS	0,00	401 699,89	22 441,78	0,00	0,00	379 258,11

- **AFFECTATION DU RESULTAT**

M.le Maire propose que l'excédent soit 379.258 ,11 euros soit reporté en fonctionnement.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

- **TAUX D'IMPOSITION**

M.le Maire propose que pour l'année 2020 les taux d'imposition ne soient pas augmentés.

Libellées	Année 2019	Variation	Année 2020
Taxe d'habitation	9,28	0%	9,28
Taxe foncière (Propriétés bâties)	15,92	0%	15,92
Taxe foncière (Propriétés non bâties)	69,62	0%	69,62

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

- **BUDGET 2020**

BUDGET COMMUNAL FONCTIONNEMENT - 2020

RECETTES		DEPENSES	
002 EXCEDENT REPORTE	379 258,11 €	011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	278 250,00 €
013 ATTENUATION DE CHARGES	22 000,00 €	012 CHARGES DE PERSONNEL	260 100,00 €
070 PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE	45 150,00 €	022 DEPENSES IMPREVUES	34 438,11 €
073 IMPOTS ET TAXES	335 900,00 €	023 VIREMENT A SECTION INVESTISSEMENT	266 720,00 €
074 DOTATIONS SUBVENTIONS PARTICIPATIONS	171 500,00 €	042 AMORTISSEMENT	7 500,00 €
075 AUTRES PRODUITS	28 000,00 €	065 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	114 700,00 €
		066 CHARGES FINANCIERES	20 100,00 €
	981 808,11 €		981 808,11 €

BUDGET COMMUNAL INVESTISSEMENT - 2020					
RECETTES			DEPENSES		
65	TRAVAUX RUE ANTIQUE TOUR 5SUBVENTIONS°	70 280,00 €	1006	ACQUISITION D UN CAMION BENNE	23 000,00 €
66	TRAVAUX RUE STE VITALINE 5SUBVENTIONS°	80 000,00 €	105	TRAVAUX SALLE POLYVALENTE	50 000,00 €
OPFI	VIREMENT DE KA SECTION DE FONCTIONNEMENT	266 720,00 €	35	AVAP	5 500,00 €
OPFI	FCTA	15 000,00 €	42	TRAVAUX DE STATIONNEMENT 3,grde Rue	45 000,00 €
OPFI	TAXE AMENAGEMENT	2 500,00 €	60	MISE EN ACCESSIBILITE MAIRIE-ECOLE	8 000,00 €
1068	EXCEDEN FONCTIONNEMENT	22 441,78 €	61	SIEG	23 000,00 €
OPFI	DEPOT ET CAUTIONNEMENT	304,00 €	62	ACHAT MAISON 27,Grde Rue et REFECTION TOITURE	120 000,00 €
		457 245,78 €	65	TRAVAUX RUES STE VITALINE-ST JEAN-MONTJOLY	120 000,00 €
			OPFI	DEFICIT INVESTISSEMENT	22441,78
			OPFI	EMPRUNTS (ANNUITES 2020)	40 000,00 €
			OPFI	DEPOT ET CAUTIONNEMENT	304,00 €
					457 245,78 €

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

TRAVAUX

1. INFORMATION

Rapporteur : Sébastien Gravier

- ☞ Extention réseau assainement en cours route d'Aubiat par entreprise SAD
- ☞ Suppression de la station d'épuration en cours à St Myon

SERVICE SCOLAIRE ET CANTINE

1. CONSEIL D'ECOLE

Rapporteur : Stéphane Houssier

Le Conseil d'école dispose de trois élus en son sein. Le maire membre de droit et deux élus à nommer. Fabienne CHAUTY et Isabelle DAURES sont proposées.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2. INFORMATION COMMISSION ECOLE ET CANTINE

Rapporteur : Stéphane Houssier

- ☞ Deux services cantine sont en place pour 72 enfants
- ☞ Reprise des repas par le Gourmet Fiolant . Augmentation de 0,70 € par repas. Prise en charge par la commune sur les 8 jours restant

REPRESENTATION

1. PETITES CITES DE CARACTERE

Rapporteur : Stéphane Houssier

Karina Monnet est représentante de la commune auprès de l'association. JC Faugeras (ancien adjoint) est proposé comme représentant suppléant.

Il est proposé que le Conseil Municipal valide ce choix.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

VIE COMMUNALE ET ASSOCIATIVE

1. SUBVENTIONS DES ASSOCIATIONS

Rapporteur : Stéphane Houssier

Pompiers : 300 €

Amicale du temps libre : 100 €

Fanny artonnoise : 150 €

Archer des sources : 400 €

Les Crayons magiques : 400 €

APEL : 400 €

Intitatives Idées : 350 €

Nord Limagne Foot : 400 €

Comité des Fêtes : 500 €

Comité des Fêtes (feu artifice) : 1800 € (si il est réalisable)

Comité des Fêtes Noel : 1300 €

Réserve : 900 €

Il est proposé que le Conseil Municipal valide ces montants.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2. INFORMATION COMMISSION COMMUNICATION/ CEREMONIES

Rapporteur : Romain Legrand

☞ Fabienne Amblard est en charge du suivi des cérémonies et des associations. Une réunion à la rentrée sera organisée.

☞ Isabelle Daurès et Céline Douarin sont en charge du Conseil Municipal des Jeunes.

☞ Maintien du format actuel du Bulletin Municipal pris en charge par Romain Legrand.

☞ Maintien et suivi du site internet : Béatrice Camus et Romain Legrand

☞ Livret des nouveaux arrivants à mettre en place

☞ Réflexion sur la signalétique à mener dans le bourg

☞ Réunion publique à organiser annuellement

INFORMATIONS DIVERSES

⇒ Négociation des emprunts en cours (Caisse d'Épargne, Crédit Mutuel, Crédit Foncier, Banque Postale)

⇒ Refonte des services de la perception (DGFIP) à Riom, fermeture d'Aigueperse

L'ordre du jour étant intégralement épuisé, le Maire clôt la séance à 22h45min
